



LA FEUILLE DE CHOUX DE TERRA BOTANICA

N°55: JUIN 2006

Voici la Feuille de Chou du mois de Juin, ce qui annonce les 2 mois de vacances de l'association ... ou presque ! En effet, après l'atelier motivé d'aménagement du jardin de Terra Botanica le 13 Mai dernier, vous nous avez demandé : « quant est ce que l'on remet ça ? ». Nous vous remercions tous du travail effectué et de cet enthousiasme. Malgré tous le travail abattu, il nous reste encore un peu de travaux avant la reprise des plantations l'hiver prochain : préparation des gazons à refaire, pose des madriers bois, pose des supports de plantes, préparation de la pose du portail et entretien. Mais l'important pour cette prochaine rencontre est aussi de profiter du jardin et de partager un pique-nique. C'est pour cela que nous avons fixé ensemble le samedi 1^{er} Juillet. Pour ceux qui veulent : travaux pratique de 9h à 12h et pour tous partage d'un repas à midi. Comme l'année dernière, chacun emmène à plat à partager : entrée ou plat, et pourquoi pas pour ceux qui veulent: cartes, palets ou boules de pétanque pour l'après-midi !

Puisqu'il y a deux mois de coupure, je vous rappelle la date et le thème du prochain atelier. Monsieur Fazilleau, collectionneur amateur, viendra nous parler des Tomates (80 variétés anciennes et modernes) le Jeudi 14 Septembre à 20h à l'hôtel Tyndo.

Donnons aussi quelques nouvelles suite aux articles de journaux et à la sollicitation de Terra Botanica par le comité de jumelage Thouars – Diepolz pour la réalisation d'un jardin de Thouars à Diepolz. Le week-end de l'ascension, quelques membres de l'association ont participé au voyage du jumelage pour se rendre en Allemagne. Paul a rencontré sur place la délégation allemande, le maire de Diepolz, l'initiateur du projet et ... un interprète ! Après présentation de l'idée, discussion du programme, échange des contraintes, il est convenu avec le comité de jumelage que Paul fasse une esquisse, en accord avec les services Espaces verts de Thouars et les élus, d'un jardin identitaire de la région thouarsaise. Le comité de jumelage s'occupe des liaisons entre ville et des recherches de financement. La section Espaces verts de l'école de Diepolz, avec des élèves Français si cela est possible, réalisera le jardin.

Après la rencontre, un arbre (noyer) offert par Terra Botanica a été planté officiellement sur le lieu du futur jardin de Thouars. Nombreux Thouarsais et 'Diepolzois' étaient au rendez-vous de ce premier coup de Bêche fort convivial. La presse locale a couvert l'événement par plusieurs articles.



Im „Thouars Garten“ an den Berufsbildenden Schulen Diepolz wurden gestern die ersten jungen Bäume gepflanzt. Ulrich Halfpap schlug den Stütz-Pfahl ein. Foto: Jansen

„Thouars Garten“ an der BBS

Gestaltung wird gemeinsam geplant

DIEPHOLZ (ej) • An den Berufsbildenden Schulen (BBS) Diepolz entsteht ein „Thouars Garten“. Anlässlich des Besuchs von 51 Bürgern aus der französischen Partnerstadt wurden gestern Nachmittag zwei Walnussbäume vor dem neuen BBS-Anbau gepflanzt - als „erster Spatenstich“ für den „Jardin Thouars“.

Ein Baum hatten die französischen Freunde mitgebracht, den zweiten besorgte Ulrich Halfpap, Berufsschullehrer und Initiator des Gartens, im Auftrag der Stadt Diepolz: „Damit sich die beiden Bäume gegenseitig befruchten.“

Garten-Kenner aus Thouars und Diepolz sowie Berufsschüler wollen den Garten gemeinsam planen. Denkbar ist unter anderem, dass dort Skulpturen von Künstlern aus beiden Städten aufgestellt werden.

Den Gästen fiel übrigens auf, die dass die „Thouars-Eiche“ vor dem Diepholzer Rathaus verschwunden ist. Der Baum wurde gefällt, nachdem große Äste durch Eisregen abgebrochen waren.

Feuille de chou n° 55
Juin 2006 - Mensuel

Directeur de publication:

Le Président

Comité de rédaction:

Moreau N., Cassant C.

Remerciements: France Rurale

Réalisation: MOREAU P

Impression: Berthelot repro

- Dépôt légal: 2001—mois 56
- N° ISSN : 1628-9358
- Magazine association végétale
Terra Botanica - tél:
05.49.66.76.40
pôle Anne Desrays — 79100
Thouars

- Envoi: 10 numéros pour
10 Timbres de 0.75 €.

- Bibliographie & webographie:
Plantes invasives en France par
serge Muller aux Publications
scientifiques du MNHN
- Désherber sans polluer SIADE



Jardinerie
DE LA VALLÉE
Jardinerie - Animalerie - Accessoires du Vin

16, avenue Victor Leclerc — 79100 Thouars
Tél: 05.49.66.04.96 - Fax: 05.49.96.16.47

1, rue Champs de la Croix—79600 Airvault
Tél: 05.49.70.82.27



Suite de la parution de Mai

Méthodes de contrôle ou d'éradication

Des interventions destinées à réguler les proliférations de jussies existent depuis plus d'une décennie dans de nombreux sites de l'Ouest et du Sud de la France, en particulier dans les Landes, le Marais poitevin et le Languedoc-Roussillon. D'autres interventions plus ponctuelles ont été réalisées, comme par exemple en Vendée ou en Bretagne.

Des programmes de gestion, utilisant ces mêmes techniques, sont envisagés ou commencés dans d'autres régions, comme les marais Charentais ou les hortillonages d'Amiens .

Les interventions comportent généralement des arrachages mécaniques et/ou des traitements par herbicides et, dans quelques cas, des arrachages manuels. Le plus souvent ces interventions permettent seulement de réduire l'extension des plantes dans les milieux traités et doivent donc être conçues dès le départ comme un entretien régulier à mettre en place.

Dans des milieux de faible largeur comportant des accès longitudinaux, les arrachages mécaniques peuvent être réalisés avec des pelles mécaniques équipées de godets classiques ou spécialement adaptés à ce type de travaux.

Dans les milieux plus étendus, les travaux sont généralement conduits avec des pontons flottants équipés d'un bras hydraulique auquel peuvent être fixés une griffe à dents rapprochées arrachant les jussies directement en pleine eau.

Dans quelques cas, des moissonneurs, engins spécifiquement conçus pour la coupe et la récolte des plantes aquatiques, ont été employés. De par leur encombrement et la fragilité des barres de coupe, ils rencontrent souvent des difficultés lors des travaux et ne semblent donc pas très bien adaptés pour l'enlèvement des jussies aux fortes tiges et aux importantes biomasses.

PLANTES INVASIVES:

Les Jussies

Ludwigia peploides & *Ludwigia grandiflora*

Des arrachages manuels sont envisageables dans quelques situations, telles que début d'invasion où les herbiers installés sont de petite taille et faiblement enracinés ou comme finition de travaux mécaniques. La pénibilité de ces travaux doit être prise en compte.

Que les arrachages soient mécaniques ou manuels, la fragmentation des tiges, créatrice de boutures potentiellement viables, doit être surveillée. L'emploi de barrages flottants ou de grillages, positionnés à l'aval des sites de travaux, peut contribuer à réduire ces risques de dissémination. C'est une technique utilisée, par exemple, dans les interventions de l'Institution interdépartementale du bassin de la Sèvre niortaise.

Une difficulté inhérente aux arrachages est le devenir des plantes extraites. Compte tenu de l'évolution prochaine des pratiques de gestion des déchets au niveau national, interdisant le dépôt en décharges de déchets potentiellement recyclables, il s'agit sans doute d'une des limites actuelles de ce mode de gestion. D'éventuels modes de recyclage de ces matières organiques restent encore à tester en vraie grandeur, même si d'ores et déjà il est sans doute possible d'estimer les potentialités de filières courtes de traitements, telles qu'engrais vert, compostage ou méthanisation. Afin de ne pas risquer des colonisations ultérieures lors de l'utilisation des composts, une vérification de la destruction des capacités de germination des graines de jussies par ce procédé devra être réalisée. Les possibilités de production de molécules présentant des valeurs ajoutées notables devraient également être prochainement évaluées.

Des tests de techniques de gestion portant sur les apports d'eaux salées, des grilles permettant de piéger les boutures, etc., ont été appliqués dans plusieurs sites du réseau des espaces protégés du Languedoc-Roussillon (Réserves naturelles) sous la coordination de l'Agence méditerranéenne pour l'Environnement .

L'emploi d'herbicides est également une technique régulièrement utilisée dans la lutte contre les jussies.

Parmi les produits homologués pour les milieux aquatiques, un seul est jugé efficace lorsque les plantes sont émergées. En plus des risques de désoxygénation des eaux, une des contraintes importantes de ce type de traitement est que les plantes tuées restent sur place dans les milieux stagnants, ce qui peut contribuer à leur comblement.

Des interventions couplant un traitement par herbicide suivi d'un arrachage mécanique, ont été mises en place dans le Marais Poitevin. Elles montrent des durées d'actions souvent supérieures aux différentes techniques employées seules. Le recours assez fréquent à un herbicide dans des milieux très différents est jugé négativement par un certain nombre de partenaires de la gestion des plantes aquatiques: en effet, les effets écologiques induits, dont le maintien *in situ* de la biomasse détruite, sont encore imparfaitement connus et devraient donc amener à une vigilance accrue dans ce choix.

Les possibilités de contrôle biologique semblent actuellement très restreintes. Les jussies présentent une appétence très faible pour la plupart des animaux herbivores car leurs tissus hébergent des cristaux d'oxalate de calcium.

Des travaux sur les potentialités de contrôle de *Ludwigia peploides* au Texas par un coléoptère (*Lysathia ludoviciana* Fall) ont montré que cet insecte semblait intéressant dans ce domaine.

La consommation de jussies par des bovins a fait l'objet de quelques observations: des vaches de race Casta à la Réserve naturelle des marais de Bruges (33) semblent brouter des jussies dans des plans d'eau peu profonds en période estivale lorsque la disponibilité en fourrage diminue sur le site; mais les résultats ne sont pas très significatifs.

Des essais réalisés avec des chevaux par la Fédération départementale des Chasseurs des Landes n'ont donné aucun résultat, les animaux refusant de consommer les jussies (Recarte comm. pers.).

Dernièrement, on signale que les ragondins s'attaquaient aux jussies mais sans préciser s'il s'agissait de consommation ou de coupes destinées à la constitution de plates-formes. Toutefois, des observations hivernales dans la Réserve naturelle du lac de Grand Lieu montrent que les ragondins plongent pour se nourrir des tiges de jussies restant au fond .

Suite dans la feuille de Chou de Septembre:
le point dans le Thouet par le SMVT

LES CLEMATITES

Qu'elles soient à petites ou grandes fleurs, les clématites étonnent par la beauté de leurs corolles brillamment colorées.

Ces plantes, de la famille des Renonculacées, font partie des plantes grimpantes qui offrent le plus de variétés dans les formes et les couleurs et grandissent de 1 à 10 mètres. De nombreuses variétés différentes, à feuilles caduques ou persistantes, à petites ou très grandes fleurs, fleurissant de mars à novembre. Elles déclinent tous les coloris, du bleu violet au rose tendre, sans oublier le blanc ou le jaune.

Où planter ?

La clématite adore avoir la tête au soleil et les pieds au frais. Plantez-la au pied d'un mur au sud ou à l'ouest par exemple et n'oubliez pas de couvrir le pied d'une tuile par exemple qui le protégera de la chaleur.

C'est une plante idéale à associer dans les haies, arbres, arbustes, rosiers... Il suffit d'adapter la vigueur de la clématite à la hauteur de sa plate-bande.

Elle n'apprécie pas les terrains trop calcaires.

Quand planter ?

De préférence à l'automne jusqu'au printemps en évitant les périodes de gel.

Comment planter ?

Creusez un trou de 50 cm de côté et de profondeur. Épandez un lit de graviers puis une couche de terre mélangée à du fumier déshydraté et de la tourbe. Couchez en biais la motte et ramenez les tiges à la verticale le long du support. Remblayez avec le même mélange.

Offrez-lui un support pour aider ses branches volubiles à grimper. Apportez un demi arrosoir à votre clématite et recouvrez d'une couche de paillis sur 5 à 10 cm. Trop d'eau après la plantation peut compromettre la reprise.

Choix des variétés

Il existe environ 200 espèces. La clématite des montagnes (*Clematis montana*) à feuilles caduques est très florifère. Ses petites fleurs rosées apparaissent au printemps avec une légère remontée en automne. *Clematis lanuginosa* est la plus belle et la plus connue des espèces à grandes fleurs. Quant à *Clematis tangutica*, sa floraison d'été dure jusqu'en automne. Elle est suivie d'une production de fruits (akènes) plumeux au plus bel effet.

Les Clématites garnissent bien les murs, pergolas, portiques, bien que leur fixation doit être favorisée par un treillage adéquat. Elles peuvent aussi grimper dans les arbustes. On peut les planter en bacs avec un treillage. Elles peuvent s'associer à des rosiers grimpants ou des chèvrefeuilles, mais attention de bien harmoniser les couleurs.

Entretien

Une fois les fleurs fanées, taillez les rameaux pour que le pied reflleurisse correctement l'année suivante.

Si l'hiver est rigoureux, protégez le pied avec des feuilles.

Évitez les excès d'engrais qui favorisent le feuillage au détriment des fleurs.

PLANTES GRIMPANTES

Les plantes grimpantes doivent être sélectionnées et plantées en fonction du rendu de son développement.

En effet une vigne vierge va couvrir toute une façade alors qu'une clématite sera l'élément décoratif qui mettra en valeur un colombage.

Où planter ?

Savez vous que toutes les plantes grimpantes ne sont pas capables de s'agripper toutes seules sur un support.

Certaines sont obligées de se faire aider, tels les rosiers grimpants (grâce à des attaches) tandis que d'autres (ex : la glycine) s'accrochent avec une telle vigueur qu'elles en déforment leur support! Alors attention à votre choix de plante grimpante mais aussi à celui de votre support (mur, pergolas, tonnelles, pylône, portique, tronc d'arbre...)

Quand planter ?

Les plantes grimpantes sont vendues en conteneur. nous vous conseillons de les planter plutôt de septembre à avril, sauf en période de gel. Elles reprendront uniquement si vous leur fournissez un arrosage régulier.

Comment planter ?

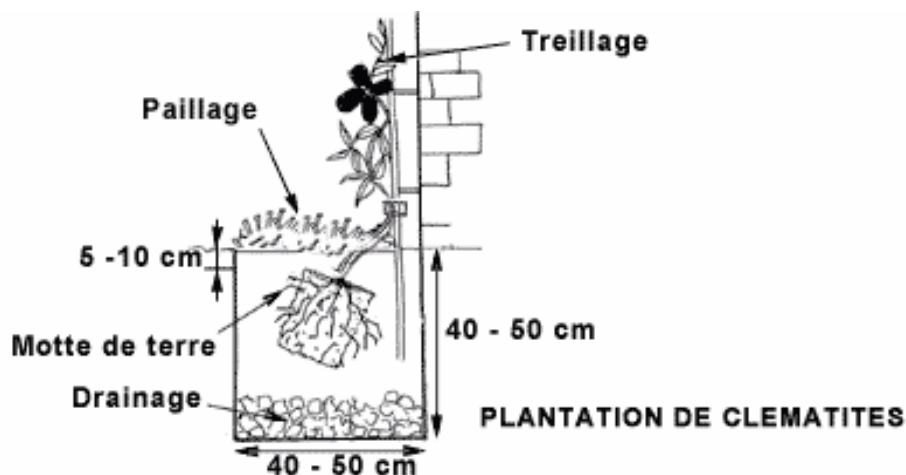
Ouvrez un trou à côté du support sur lequel la plante grimpante va s'agripper. Sa dimension est en fonction de la taille du conteneur, mais toujours plus grand que ce dernier. Décompactez le fond du trou.

Retirez la plante de son conteneur et plongez la motte dans l'eau afin de la réhydrater, et ce jusqu'à ce qu'elle ne fasse plus de bulle. Si les racines forment un chignon, démêlez-les délicatement de manière à faciliter l'enracinement.

Positionnez la motte légèrement inclinée.

Rebouchez le trou, formez une cuvette et arrosez.

Paillez la surface du trou de plantation avec une couche de 5 à 10 cm d'épaisseur de tonte de gazon ou de paille. Le paillage évite au sol de se compacter trop vite et maintient l'humidité en limitant l'évaporation.



Choix des variétés

La gamme de choix des plantes grimpanes est très large. Caduques ou persistantes, recherchées pour leurs floraisons (ex : clématites), leurs fructifications (ex : souris végétales ou kiwi), leurs couleurs automnales (ex : vigne vierge), leurs parfums (ex : chèvrefeuille)...

Vous avez également le choix entre les plantes grimpanes « ligneuses » (ex : bignone, glycine, chèvrefeuille...) et les plantes grimpanes « herbacées » (ex : ipomée, pois de senteur, Suzanne aux yeux noirs, capucine, coloquinte) que vous sèmerez chaque année en serre avant de les repiquer dans votre jardin.

Le choix des variétés se fait également en fonction de l'orientation. Au nord, l'aristoloche, l'hortensia grimpanant ou le jasmin d'hiver seront à leur place. Au sud, l'actinidia, le solanum ou encore l'ipomée y seront plus au chaud. A l'est, plantez du chèvrefeuille, du houblon doré ou de la vigne vierge. Enfin à l'ouest, bignonnes, rosiers grimpanants ou glycines seront au rendez-vous.

Entretien

Il est facile, réduit. Il se limite à un simple nettoyage et à une taille légère des rameaux en automne.

Quelques plantes grimpanes, comme les glycines, nécessitent des tailles pluri-annuelles.

Retenez ces deux règles simples : une plante à floraison printanière se taille juste après la floraison. Ne taillez pas en hiver, vous risqueriez de supprimer la floraison de l'année.

Une plante à floraison estivale se taille quant à elle en hiver pour favoriser la prochaine floraison.

Voici une nouvelle rubrique, unique en cette période de mondial de football ! Distribution de carton :

CARTON ROUGE

Carton rouge pour ces communes qui désherbent à tort et à travers. J'ai vu cette semaine des aberrations dans nos campagnes.

Sur un accotement de chemin fauché le long du Thouet, les pieds d'un alignement de peupliers étaient désherbés sur 1 m2 !!! Est-ce un problème de sécurité ? Est-ce un coût de l'esthétisme (si l'on trouve que de l'herbe grillée est plus joli qu'une touffe d'herbe en bord d'un chemin rural !) ? Peut-on donner une réponse aux concitoyens ? Alors qu'à 10 m de là, l'air de pêcheur est fauché à la débroussailleuse à fil et même pas au broyeur sur tracteur Si l'on veut que les 4 pieds d'arbres soit propre, il y en a pour 5 minutes de plus à chaque fois pour couper l'herbe en même temps que l'air de repos pêcheur, NON !

Un fossé évacuant directement dans le Thouet est désherbé de chaque côté et même en fond en plein été ! Autant verser directement 1 litre de 'Round Up' dans le Thouet ! Pourquoi ne pas le faucher comme la plupart des autres fossés de la commune ? Cette même commune doit avoir des actions chez un fabricant de produit phytosanitaire, car elle désherbe aussi le pied des murs privés fleuris ! Ce maire qui apprécie certainement les ruelles de l'Île de Ré avec ses Roses trémières mais qui ne trouve pas ça beau sur sa commune !

Et il y a encore malheureusement des dizaines d'exemples. Alors que l'état communique (à l'aide de prospectus envoyés dans chaque commune) sur le fait de ne plus désherber autour des regards, des grilles avaloires, des abords de fossé, des berges, des accotements ruraux, d'irréductibles élus et techniciens continuent ces absurdités. Les même d'ailleurs qui essaye de dire qu'il faut arrêter de polluer surtout en ces périodes de sécheresse et qui tente de grands discours sur les risques engendrés sur les générations à venir. Décidément le 'faite ce que je dis, pas ce que je fais' est toujours d'actualité.

CARTON ROUGE à tous ces irresponsables !!!



CARTON VERT

A l'inverse 'carton vert' ou sélection dans l'équipe nationale gagnante à tous ceux qui commencent à fleurir leurs pieds de murs privés dans nos hameaux de campagne. Plantations simples mais efficaces et tellement agréables. Le choix est judicieux : plantes peu demandeuse de terre végétale, pas de nourriture, résistante à la sécheresse. De plus, elles recouvrent rapidement le sol, se qui étouffe rapidement les mauvaises herbes. Le choix est souvent simple, mais efficace: Iris (et ses nombreuses fleurs et couleurs), Roses trémières (à logue floraison), Alysses, Aubriettes, sedums, sauges...

Merci à ces propriétaires qui partage leur passion, embellissent leur bourg, les fleurissent, les parfument, égayent les ruelles, et de plus, limite l'entretien par les services communaux en réduisant les surfaces à deherbées !

CARTON VERT et encouragement à tous ces généreux désintéressés clairvoyants à poursuivre leur action, si le pulvérisateur communal toujours à l'affût leur en laisse la liberté ! Faut-il passer alors par une convention communale privé ? pourquoi pas ?



Weldom
Bricolage, équipement de la maison

8 rue Gambetta
79100 Thouars

Tél: 05.49.96.33.79
Fax: 05.49.96.22.28